

Permis en boîte auto

à l'auto-école Parillaud

Depuis le 1er janvier, il est possible de passer l'examen du permis B après seulement 13 heures de conduite sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique.

Pour les élèves, c'est **un gain de temps et d'argent**. L'apprentissage sur boîte auto est beaucoup plus *rapide*. L'élève peut se concentrer dès le début sur sa conduite sans se poser de questions sur le point de patinage, le passage des vitesses, les démarrages en côtes, les dégagements rapides etc...

La législation oblige l'élève à suivre au minimum 13 heures de cours, mais la moyenne devrait s'établir entre 15 et 20 heures contre 35 et plus pour ceux qui passent le permis sur boîte manuelle.

L'approche des français vis à vis de la boîte auto est en train de complètement changer, de plus en plus de véhicules neufs en sont équipés et le marché de l'occasion se développe. On trouve facilement une petite citadine.

Sur boîte manuelle 6 mois plus tard

Autre innovation législative, la **possibilité d'obtenir le permis B complet (boîte auto et boîte manuelle) sans repasser devant un inspecteur**. Pour cela, 6 mois après l'obtention du permis B en boîte auto, il vous suffit de suivre une formation de 7 heures de leçons de conduite en boîte manuelle. Ensuite l'auto-école valide la formation et vous délivre le permis de conduire complet.